Sappey'tille

juin 2013 >15

SOMMAIRE

Vie communale 1-2
Accueil des nouveaux habitants
Les 1ers Trophées de la presse
Journée de l'environnement
Coupure électricité
Projets
Infos diverses

Vie associative 2
Association des Parents d'Elèves

Etat civil 2

Du côté de nos écoles 4-5
Journée raquettes
Claude Ponti

Intercommunalité 6-7
Réforme des rythmes scolaires

Lieux et Monuments 8
Les Croix du Sappey

Vie communale

Accueil des nouveaux habitants



Avec une rétroactivité de 3 années, la municipalité a convié, le 17 mai en soirée, tous les nouveaux habitants du village, soit 42 familles, à une cérémonie d'accueil et de bienvenue où le maire a présenté la commune. Parents et enfants ont manifesté leur contentement pour cette soirée qui leur a permis de se rencontrer et de faire connaissance mutuelle autour d'un buffet apéritif. Nous souhaitons encore une bienvenue chaleureuse à toutes ces familles.

Les 1ers Trophées de la presse municipale et intercommunale

L'Association des Maires, Adjoints et Conseillers Généraux de Haute-Savoie, avec le soutien du Dauphiné Libéré Haute-Savoie, a lancé officiellement lors du Congrès départemental du 10 novembre 2012 (Rumilly) les Premiers Trophées de la presse municipale et intercommunale haut-savoyarde.

Ces premiers Grands prix 2013, ouverts à toutes les communes et EPCI à fiscalité propre de la Haute-Savoie, récompensent les meilleurs magazines, journaux et bulletins réalisés par les communes et intercommunalités (communautés de communes et communautés d'agglomération) du département.

Nous nous sommes inscrit avec 83 autres Collectivités pour participer.

Un jury, composé de 5 à 6 personnes d'horizons différents (élus, représentants de la presse locale dont le Dauphiné Libéré Haute-Savoie, graphistes, partenaires, etc.) a étudié chaque support. A l'issue de cette analyse, le jury a attribué un prix au vainqueur de chaque catégorie, et c'est avec fierté que nous avons reçu le 3ème prix avec notre Sappey'tille!





Journée de l'environnement

Le mauvais temps persistant n'aura pas réussi à dissuader les chasseurs et autres citoyens sensibles à leur environnement de participer à une journée de remise en état des sentiers forestiers de notre commune. Cette journée de travail collectif s'est déroulé le 11 mai dans une ambiance active et productive, clôturée par un casse-croûte très convivial et apprécié de tous. Le maire et son conseil municipal remercient cordialement toutes les bonnes volontés qui ont œuvré à cette journée sous le signe du travail et de l'amitié partagée.

Coupure électricité

La commune a signé une convention avec ERDF afin d'être prévenue en cas de coupure pour travaux sur le réseau électrique de la commune. ERDF s'engage à transmettre à la commune les dates de coupure et la commune s'engage à afficher ces dates sur ses panneaux d'affichage. ERDF pourra également informer nominativement les administrés, via l'envoi d'un E-mail ou d'un SMS.

Les personnes intéressées devront au préalable renseigner leurs données personnelles (adresse de messagerie et/ou téléphone portable) sur le site « erdf-prevenance.fr ».

Travaux réalisés et projets

INVESTISSEMENTS

- Réfection du parking de la salle polyvalente.
- Mise en place d'une aire de jeu pour les enfants de 3 à 8 ans, sur la place.
- Achat d'un mini tracteur neuf équipé d'une lame à neige, d'une tondeuse et d'un chargeur.
- Achat d'une mini-pelle pour assurer les petits entretiens de la voirie.
- Achat d'une propriété bâtie située « chez Fauraz » pour permettre à la commune d'envisager un projet de réhabilitation, ne possédant pas, actuellement, de terrain à construire.

Depuis mars, notre employé communale, Stéphane, travaille à 50% sur notre commune et 50% sur la commune de Vovray-en Bornes.

EN PROJET

- Réfection du tapis de la voie communale des « Crétalloux » et busage sur 150m pour améliorer le croisement des véhicules sur cette portion initialement étroite.
- Remise à neuf de l'enrochement situé derrière l'ancienne école, vétuste et qui ne maintient plus le talus.
- Remplacement du plancher de l'église, en mauvais état, dont la charge incombe à la commune comme faisant partie intégrante de l'entretien des bâtiments.
- Construction d'un hangar à matériel en contrebas de « vers la grange ».

Infos diverses

Horaires des nuisances sonores pour travaux de bricolage, jardinage…
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

La commune recherche un jeune motivé et volontaire pour travailler les 15 premiers jours du mois d'août

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, est une pratique interdite sur l'ensemble du département. La surveillance par les autorités de contrôle est active, et tout particulièrement sur le périmètre du plan de protection de l'atmosphère (PPA) où le dispositif d'interdiction est renforcé aux termes de l'arrêté 2012131-0019 (10/05/2012).

Vie associative

APE - Concours de belote

Cette année encore le concours de belote, organisé par l'association des parents d'élèves de Vovray et du Sappey, a rencontré un franc succès, 80 joueurs se sont retrouvés, soit 40 doublettes formées.

Malgré un début des parties un peu tardif et un dernier tour un peu écourté, le concours s'est déroulé dans la bonne humeur… Les membres organisateurs tiennent d'ailleurs à remercier tous les participants des alentours pour leur fair-play et leur fidélité.

La doublette victorieuse «Jean-Charles et Néné» a gagné un baptême de l'air en avion offert par les Voyages GAL, un repas par le restaurant l'Angélick à la Muraz et 2 poitrines fumées par l'entreprise Dechosal Stéphane.

Nous tenons tout particulièrement à remercier tous les donateurs, entreprises, artisans et commerçants locaux qui nous ont offert de nombreux lots, ce qui nous a permis de récompenser chaque joueur.

Après l'annonce du classement des équipes et la remise des lots, 70 repas ont été servis, la soirée s'est ainsi terminée dans la convivialité.

Un grand merci à tous les parents qui se sont mobilisés pour organiser cette journée festive!

L'Association des Parents d'Elèves





Etat civil

Naissance

Rose Bruchez,
née le 11 janvier 2013, Chez Fauraz

Cléa SUBLET,
née le 13 février 2013, Chez Fauraz

Sarah JANIN,
née le 26 mars 2013, Clarnant

Décès

Odette BAJOLAZ, née DURET,
le 19 décembre 2012, Chez Fauraz

Bernadette JAPPEL, née PAYET,
le 11 février 2013, Chef lieu

Du côté de nos écoles

Journée raquette CE2 - CM1 - CM2



Il y avait beaucoup de poudreuse ce jour là

Le mardi 12 février l'école de Vovray est allée au Sappey pour faire un journée raquettes. Le matin nous avons fait deux groupes : un qui faisait les crêpes avec les mamans et la maîtresse de Vovray, l'autre qui apprenait les aliments en anglais avec la maîtresse du Sappey. Avant le repas, nous nous sommes déguisés pour le mardi-gras. Après avoir mangé, nous nous sommes changés. Dans la cour de récréation, les élèves ont mis les raquettes. Quand tout le monde était prêt pour la balade, la maîtresse de Vovray a désigné trois personnes pour faire les traces. Ces élèves étaient Lorris B, Rémi D et Hugo W. Deux autres élèves du Sappey, Tom D et Mathias D, leur ont prêté main forte. Il y avait beaucoup de poudreuse ce jour là. Une fois sur le chemin, nous nous sommes bien amusés car Alexis D n'arrêtait pas de tirer les branches pour faire tomber la neige sur les autres, mais souvent toute la neige qui était sur l'arbre lui tombait dessus. On aurait cru un bonhomme de neige. Pendant tout ce temps, Anaïs T faisait rouler une petite boule de neige …(Vous allez voir ce qu'elle va devenir). Pendant la balade, Anthony D n'a pas eu de chance car il perdait souvent sa chaussure et se retrouvait en chaussette dans la neige... Nous marchions à la queue-leu-leu et nous faisions des petites pauses de 5 minutes pour se reposer et boire.
A la fin tout le monde a participé à une bataille de boules de neige. Anaïs était toujours avec sa boule de neige, devenue grande : elle était maintenant deux fois plus grosse qu'une pastèque. Elle a voulu la lancer sur le papa de Hugo mais elle l'a loupé. Il s'est bien vengé de cette attaque.
Même les maîtresses ont participé à la bataille.
Cette journée était géniale !!!!!



Petite pause sous la neige

Compilation des articles écrits en groupe par :
Rémi Didierlaurent, Lorris Brand et Hugo Winkler
Paloma Duplessy , Marine Gagnot
et Camille Lissajoux
Clément Hochart et Hugo Bouclier
Lola Winkler et Anaë Baillard

Journée du 17 mai

Tous les enfants sont venus au Sappey. Le matin ils ont assisté à une représentation théâtrale de la troupe ThéART and Co. Cette pièce abordait le thème de la différence. L'après-midi les enfants ont fait une randonnée entre les deux écoles (sous la pluie mais avec quand même quelques éclaircies!!)



Journée du 7 juin



Tous les enfants du RPI ont participé à une journée organisée par l'USEP. Le matin, ils sont partis de la Chartreuse de Pomier à Présilly et sont montés jusqu'à la ferme de la Thuile sur le Salève (400m de dénivelé). En haut, ils ont pique niqué. L'après midi, ils ont participé à des ateliers animés par des guides en montagne. Les enfants du Sappey ont travaillé sur les chaînes alimentaires en montagne et sur les traces de vie animales en forêt.

Claude Ponti CE1

Le 21 février nous avons travaillé sur Claude Ponti. Avec les enfants de Vovray, on a commencé par montrer nos affiches. Après, nous avons fait des jeux sur les monstres et les personnages. On a inventé des jeux de mots comme serpantalon ou chamoto. Et, on a fini par faire nos propres monstres en fusain.

Tom ROUCOU

Le 21 fevrier, les enfants de Vovray sont venus à l'école du Sappey. Nous avons travaillé sur l'« arbre sans fin » par exemple et on en a lu pleins d'autres. Nous avons fait des affiches de Claude Ponti et des mots comme le chevalise. Puis, avec tous les enfants, on a dessiné des monstres au fusain. La journée été longue mais j'ai bien aimé.

Alexandra DECHOSAL

On a fait des dessins de montres on a deviné des cartes de monstres et de personnages. Les enfants ont fait la maison de leurs rêves on a lu des livres, fait des jeux de mots comme dans le livre de Claude Ponti.
C'était bien !

Cassandra THEVENET

Le 21 février, les enfants de Vovray sont venus au Sappey. On a dessiné des monstres en fusain. On a inventé des jeux de mots comme par exemple fourmilitaire. On a lu des livres comme par exemple l'arbre sans fin, le doudou méchant ou Parci Parla.

Ema DECHOSAL

Le jeudi 21 février les enfants de Vovray sont venus au Sappey. On a travaillé autour de Claude Ponti. On a lu des livres de Claude Ponti. Il y avait Okilélé et le doudou méchant.
On a inventé des jeux de mots comme par exmple le chamoto.

Emmy ROISIN

Le jeudi 21 février, les enfants de Vovray sont venus au Sappey.
On a travaillé autour de Claude Ponti. On a fait nos monstres en fusain, on a lu beaucoup de livre de Claude Ponti Et aussi on a fait des jeux de mots. Puis, enfin, on a fait des devinettes sur les personnages.

Lise DESBIOLLES

Le 21 février les enfants de Vovray sont venus au Sappey. On a travaillé autour de Claude Ponti, voici les livres que l'on a lu : Okilélé - le doudou méchant - Parci et Parla - sur l'île des zerte - le jour du mange poussin - l'arbre sans Fin. Sinon on a fait des dessins de monstres au fusain.

Mathias DESBIOLLES

Le jeudi 21 février, les enfants de Vovray sont venu au Sappey. On a travaillé autour de Claude Ponti. Avec Okilélé, le doudou méchant, l'île des zerte, le jour du mange- poussin, parci parla, l'arbre sans fin.
On a fait les jeux sur les personnages et des dessins de monstre en fusain. Voici quelques jeux de mots que l'on a inventé :
- le serpantalon
- la brebicyclette
- le fourmilitaire

Nikita GUERY



Intercommunalité

Réforme des rythmes scolaires à l'école primaire

LES PRINCIPES FIXÉS PAR LE CADRE RÉGLEMENTAIRE NATIONAL

À compter de la rentrée 2013, les principes généraux d'organisation du temps scolaire dans le premier degré seront les suivants :

- l'enseignement sera dispensé dans le cadre d'une semaine de neuf demi-journées incluant le mercredi matin ;
- tous les élèves continueront de bénéficier de 24 heures de classe par semaine durant 36 semaines ;
- la journée d'enseignement sera, en tout état de cause, de maximum 5 heures 30 et la demi-journée de maximum 3 heures 30 ;
- la durée de la pause méridienne ne pourra pas être inférieure à 1 heure 30.

Les activités pédagogiques complémentaires

Elles remplacent l'aide personnalisée et serviront non seulement à apporter une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages mais aussi à accompagner le travail personnel des élèves ou à organiser une activité prévue par le projet d'école.

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les activités périscolaires, qui sont mises en place par les collectivités territoriales en prolongement du service public de l'éducation, visent à favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, etc.

Les activités pouvant être proposées sur le temps périscolaire

Les collectivités pourront proposer un large éventail d'activités visant à favoriser l'épanouissement des enfants, à développer la curiosité intellectuelle et à renforcer leur plaisir d'apprendre et d'être à l'école : activités sportives, artistiques et culturelles, éducation citoyenne, etc. Cependant, concernant le choix des activités sportives, il conviendra de s'assurer qu'elles font bien partie de celles autorisées à l'école.

Si les devoirs écrits sont supprimés, il subsiste des leçons à apprendre ou des lectures à effectuer. Les études surveillées peuvent donc être intégrées dans le cadre des activités périscolaires.

Les communes peuvent faire appel à une grande diversité d'intervenants, en complément de leurs propres ressources : associations partenaires de l'école, mouvements d'éducation populaire, associations sportives ou culturelles locales (clubs sportifs, écoles de musique, bibliothèques, etc.).

QUESTIONS / RÉPONSES

Le maire doit-il obligatoirement organiser une cantine le mercredi ?

Comme aujourd'hui, ce choix relève de la compétence des communes. La restauration scolaire ou l'organisation d'activités périscolaires ne font en effet pas partie des obligations que la loi confère à la commune. Elle est donc libre d'organiser ou non une cantine.

Les élèves sont-ils obligés de participer aux activités périscolaires ?

Non, les familles ne sont pas obligées d'inscrire leurs enfants à ces activités. Celles-ci sont facultatives, mais chaque enfant doit avoir la possibilité d'en bénéficier.

La commune peut-elle facturer ce temps périscolaire aux familles ?

Actuellement, la tarification ou la non-tarification des activités périscolaires organisées par les communes relève déjà de leur compétence.

Y-aura-t-il encore des devoirs à la maison ?

Non pour ce qui est des devoirs écrits comme c'est déjà le cas aujourd'hui. Il reste en revanche possible qu'un élève ait, par exemple, hors temps scolaire, à apprendre une leçon ou à effectuer une lecture.

Résumé du guide pratique de la réforme des rythmes à l'école primaire



Un comité de pilotage s'est réuni à la CCPC afin d'avancer sur ce dossier.

Informations sur l'avancement du dossier

Ce comité de pilotage a été mis en place en vue d'impliquer l'ensemble des acteurs dans la mise en place de la réforme des rythmes scolaires pour la **rentrée 2014** : représentants de l'Education Nationale, enseignants, parents d'élèves, Communes et Communauté de Communes.

Lors des différents conseils d'écoles, auxquels ont participé les Vice-Présidents de la C.C.P.C. délégués aux affaires scolaires, différentes inquiétudes se sont fait jour :

- **Concernant les parents**

- Interrogation sur la gratuité du service mis en place
- Incertitudes sur la mise en place de cantine le mercredi midi
- Inquiétudes sur le mercredi après-midi
- Intérêt variable pour les activités des T.A.P.

- **Concernant les enseignants**

Crainte quant à l'utilisation des locaux scolaires pour les activités T.A.P.

- **Concernant la C.C.P.C.**

Inquiétude liée à la brièveté des créneaux de T.A.P. de 45 min, surtout pour des activités nécessitant de la mise en place

- **Concernant les Communes**

Nécessité d'assumer l'organisation des créneaux restants, qui ne pourront entrer dans une mutualisation avec la C.C.P.C.

A propos de la gratuité des activités lors des T.A.P., rien n'est décidé. Il est rappelé que la mise en place des T.A.P. incombant aux Communes, elles devront en supporter la charge, en tout ou partie. Les Maires ont donc besoin d'une estimation des coûts pour déterminer leur position.

Concernant l'organisation du service, bien que de compétence communale, il est envisageable que la C.C.P.C. puisse porter, au moins pour une partie des activités, un projet de mutualisation de personnel moyennant un financement par les Communes. Celles-ci devront alors compléter les créneaux manquants : personnel propre, bénévoles, associations, etc.

Il a été envisagé de regrouper quatre créneaux de 45 min en deux créneaux de 90 min, mis en place un jour sur deux. Outre le fait que ce n'est pas dans l'esprit de la réforme, cette proposition se heurte au temps partiel d'un certain nombre d'enseignants. Aussi le D.A.S.E.N. y est-il opposé.

En conseils d'écoles, les positions des parents étaient très variables sur le choix du mercredi ou du samedi. En tout état de cause, le D.A.S.E.N. a clairement indiqué qu'il n'accorderait pas de dérogation pour le samedi.

Quant aux transports scolaires, il est impossible de modifier les horaires de début et fin de journée, toutes les lignes étant chaînées. Aucune souplesse n'est donc à rechercher de ce côté.

Les premières réflexions concernant les intervenants potentiels se sont orientées vers :

- L'école de musique : en transférant les interventions du temps scolaire vers les T.A.P.
- La Cie ThéArt & CO : qui est intéressée s'il existe un réel projet
- L'ambassadrice de tri de la C.C.P.C
- Intervenants sur le thème du cirque
- Intervenants en langue étrangère

Questions et remarques

Quel est le taux d'encadrement ?

Dans le cadre d'un Projet Educatif Territorial (P.E.T.), le taux d'encadrement est d'1 animateur pour 18 enfants à partir de 6 ans et d'1 pour 14 avant 6 ans. Hors P.E.T., il n'y pas de normes d'encadrement.

Quelle doit être la qualification des intervenants ?

Là encore, tout dépend du P.E.T.. S'il existe, les intervenants doivent être qualifiés (ex. BAFA). Sinon, c'est assez libre, sous réserve de la vigilance de rigueur pour tout recrutement.

Quel est l'objectif pour la finalisation du dossier ?

Idéalement pour la fin 2013. Dans le prolongement de la présente réunion, la C.C.P.C. sollicitera les enseignants pour conduire une réflexion plus fine. En tout état de cause, pour avancer, il faudra que l'E.N. réponde à l'ensemble des questions posées.

Lieux et Monuments

Les croix du Sappey

Je propose, pour cette fois-ci, de mettre en place un petit jeu au sujet des implantations des croix disséminées sur l'ensemble du village. Ainsi, nous inviterons les personnes qui connaissent bien le village à replacer chaque croix selon son emplacement d'origine. Pour ceux qui, au contraire, n'en connaissent pas le lieu, cela pourra leur permettre de parcourir le village en tous sens afin de les repérer «in situ», ou bien de se mettre en contact avec les habitants de chaque hameaux. Le but premier du Sappey'tille est donc ainsi respecté, à savoir permettre aux habitants du village de se rencontrer et échanger des infos sur son histoire et les anecdotes s'y rapportant.

Je vous invite à faire par vous-même l'exercice, cela nous a déjà permis de passer un bon moment entre amis, pourtant persuadés de connaître les bons emplacements !

Les réponses seront données dans le prochain numéro.

Je vous joins donc des photos de croix et la liste des hameaux susceptibles d'être concernés (attention au piège cependant). Bon amusement.

Jean-Michel Jacques avec l'aide de Simone Belotti

Liste des Hameaux :

Chez Bolliet	Chez Fauraz	Martenant
Cornillon	Clarnant	Les Noyers
La Grange	Chez Floret	Grange Gal
Chef-Lieu	Chez Boget	Chez Dianet
La Thouvière	Chez Francelet	















